

Réunion du Comité Directeur du 23 janvier 2023

Présents : Alain Burgaud, Hubert Potereau, Françoise Saget, Mireille Burgaud, Claude Chaillot. Claude Bigeard, Elisabeth Lisbert, Josiane Freneau, Marcel Barreau, Viviane Blanrue, Pierre Boivin et José Petitpas.

9 h 30 Début de la réunion.

Pour commencer, le président a remercié les participants d'être venus.

Le club compte environ 156 membres et 22 sympathisants.

Transport solidaire :

Le CCAS envisage de mettre en place un service de transport solidaire, et a fait appel aux 2 associations de retraités de la commune. Les transporteurs seront bénévoles et indemnisés directement par le passager à hauteur de 0,41 € / Km. Nous attendons le détail des procédures avant d'informer nos adhérents. D'après le président, le système fonctionne bien dans d'autres communes, par exemple aux Achards.

Voyages :

Il y a un projet de croisière de 6 jours sur le Rhin au printemps 2024.

Galette des rois :

130 inscrits, un peu moins de présents. Les membres étaient satisfaits par ce bon moment de convivialité. Le président remercie les volontaires qui ont préparé la salle, fait le service et nettoyé ensuite.

Augmentation des cotisations :

A l'origine la FFRS demandait une augmentation de 15 €, à ajouter à celles de 1 € pour le CODERS, et de 2 € pour le CORERS. D'après Claude B, membre du comité directeur du CODERS, il faut s'attendre à une augmentation de la cotisation FFRS de l'ordre de 5 à 10 €. On peut donc déjà prévoir une augmentation de la cotisation CORASPORTS d'environ 10 €

Les frais de déplacement sont passés à 0,41 € / Km.

Dojo :

Le président du club de judo cherche des prétextes pour nous expulser de cette salle. Soyons vigilants.

Danses en ligne :

Après le décès de Lorraine, nous avons reçu l'aide, pour 1 ou 2 mois, d'animatrices qui viennent de La Roche / Yon. Leurs frais de déplacement sont pris exceptionnellement en charge par le CODERS. Il est prévu que nous ayons aussi l'aide d'animatrices venant d'autres clubs que nous devons dédommager pour leurs déplacements.

Pickle ball :

D'après Pierre et José cette activité démarre bien. Comme ils doivent rendre le kit d'essai prêté par le CORERS, ils demandent un budget de 240 € pour acheter le matériel : raquettes et balles. Budget accordé par le comité directeur.

Formations :

On manque d'animateurs dans toutes les activités. Il faut motiver les membres pour qu'ils suivent des formations et deviennent animateurs. Actuellement 7 personnes sont inscrites pour le PSC1 qui devrait avoir lieu à Commequiers au mois d'avril.

Assemblée générale :

Elle est fixée au 21 septembre. Les cotisations seront payables uniquement par chèque.

11 h 30 fin de la réunion.